

République Française
Département de l'Allier
Commune de Saint-Ennemond

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 08 FEVRIER 2022

Le mardi 08 février 2022, à 19h, le conseil municipal de la commune de Saint-Ennemond, régulièrement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Lydie Pérot-Clavel, maire, en séance ordinaire.

Etaient présents : Nicolas Chenuet, Luc de Dreuille, Jean-François Désiré, Aurore Delost, Adam Giraud, Cédric Henriot, Anthony Jacquelin, Richard Lafort, Franck Morizot, Aurore Tabaran, Alexandre Varignier, Sylvie Véniat,

Absents excusés : David Vallet,

Pouvoirs : David Vallet a donné pouvoir à Sylvie Veniat.

Aurore Tabaran a été désignée comme secrétaire de séance

Ordre du jour

- approbation du dernier PV
- droit de passage dans le terrain communal du bourg
- création d'une ligne de budget
- chauffage de l'entrepotes
- questions diverses.

1 - Approbation du compte rendu du conseil du 21 décembre 2022

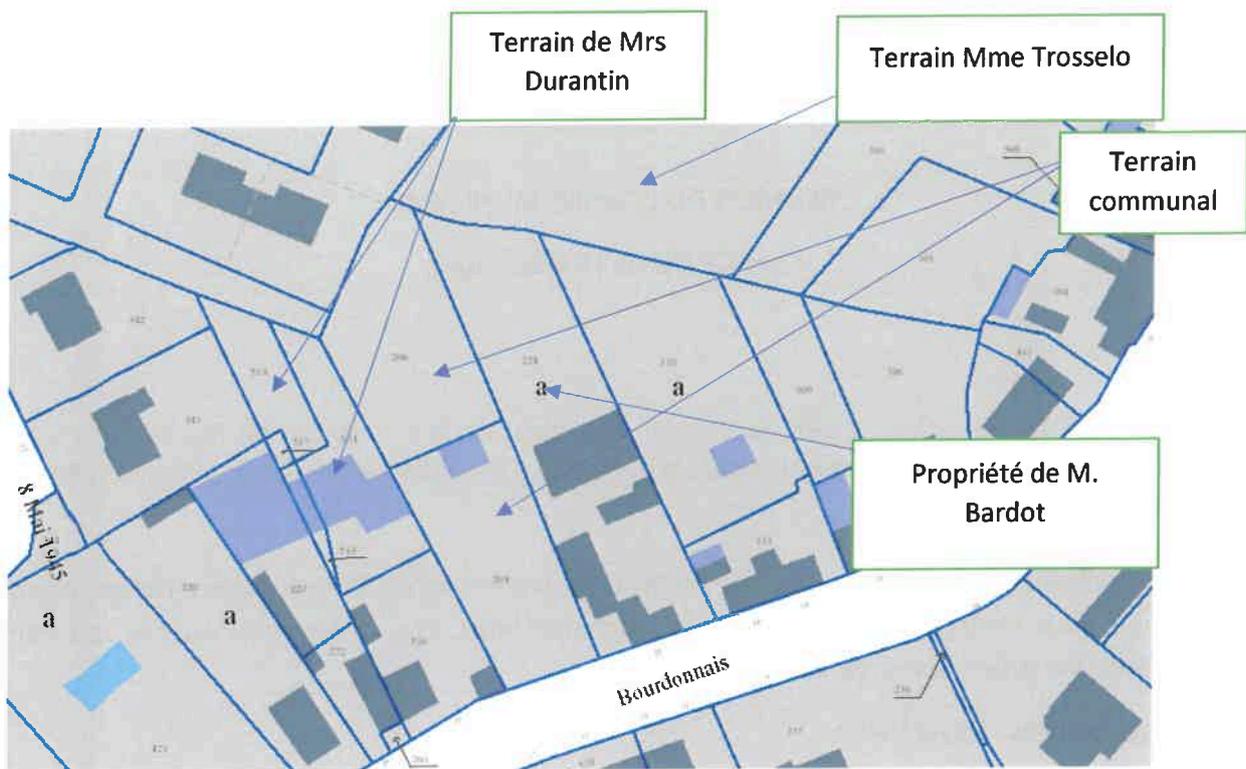
Le procès-verbal était joint à la convocation pour que les conseillers puissent le lire avant la réunion.

Aucune remarque n'est formulée. Le procès-verbal du 21 décembre 2021 est approuvé à l'unanimité.

2 - droit de passage

Délibération 2022/01

Alexandre Losson souhaite acquérir les terrains appartenant à Messieurs Durantin. Mais ce terrain n'a pas d'accès pour les véhicules motorisés. C'est pourquoi il demande un droit de passage sur le terrain communal.



Le conseil décide à l'unanimité de vendre une partie de la parcelle 208 pour permettre à Alexandre Losson d'accéder à sa propriété s' il acquiert les parcelles appartenant à Messieurs Durantin..

3 – création d'une ligne de budget

Délibération 2022/02

Pour payer l'équipement informatique des écoles nous avons prévu un somme de 3568.38€ en ligne 2021 dans le budget investissement de la commune.

A cette époque nous n'avions pas connaissance du plan de relance et de l'attribution d'une subvention.

Aujourd'hui pour pouvoir payer l'équipement des écoles, il nous faut créer une ligne supplémentaire d'un montant de 4872€.

Le conseil approuve à l'unanimité cette création de ligne.

4 - subvention accordée à l'entrepotes

Délibération 2022/03

Le chauffage de l'entrepotes est tombé en panne dès le début de la saison hivernale. Après plusieurs intervention de la société GILET, il s'avère que les travaux sont plus importants que prévus. En attendant, des radiateurs à bain d'huile sont installés pour chauffer le commerce mais bien sûr cela augmente la consommation d'énergie. C'est pourquoi, nous avons envisagé de verser une subvention à l'Entrepote pour couvrir les frais d'électricité supplémentaires.

Après délibération, le conseil approuve à l'unanimité le paiement d'une subvention à l'Entrepote correspondant au frais supplémentaire en électricité en comparant les factures 2022/2021

5- remboursement des frais engagés par le maire

Délibération 2022/04

L'envoi de fleurs pour des obsèques a été payé par le maire pour un montant de 53.50€.

Le conseil accepte à l'unanimité le remboursement des frais avancés par le Maire.

6 – investissement 2022

Délibération 2022/05

2022/06

2022/07

- Changement de l'installation de chauffage à l'Entrepote: le conseil à l'unanimité retient l'entreprise GINNAIN de Dornes qui nous a présenté un devis de 13 424.40 €
- Changement du portail de l'Entrepote : le conseil à l'unanimité retient l'entreprise C Clos pour un montant de 4323.60 et 1290.24
- Changement des fenêtres du bureau du maire: le conseil à l'unanimité retient l'entreprise SARL LC Losson pour un montant de 3030.44€
- Achat de jeux pour la cour de l'école: à définir.

Le maire est chargé de faire toutes les démarches nécessaires : signature des devis, demande subvention, demande de crédit pour le chauffage et le portail de l'Entrepote.

7 - questions diverses

* Rencontre avec les CATM pour l'Assemblée Générale du 06/03/2022 et la cérémonie du 05/12/2022 qui auront lieu cette année à Saint Ennemon.

* conférence des maires

- énergie renouvelable

- maison de la Rivière

* Conseil d'école du 31/01/2022:

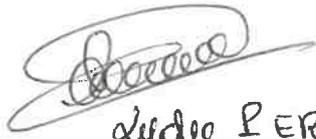
- Achat de rideau opaques ou de film occultant pour les classes maternelles (salle de motricité) et salle CP/CE pour cacher les élèves en cas d'intrusion
- Laisser le portail école/jardin fermer en permanence.
- Les portes des classes doivent être également fermées à clé pendant les cours. D'où l'idée d'installer une boîte à clé sécurisée pour éviter que quelqu'un reste bloqué dehors pour avoir oublié de prendre ses clés (porte sécurité).

Divers

Logement appartenant à la mairie: les travaux prévus ont été réalisés.

Un point général a été fait sur le personnel communal.

Un accident de la route a eu lieu sur la D226 à hauteur du lieu-dit "les Mandets". Un problème de visibilité serait en cause. Le Maire attend le compte rendu de la gendarmerie pour intervenir.



Sylvie PEROT-Crovel.



Aurélien TABARAN